

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite\\_020-12-chem | Bauny Item\[E. Bauny. Somme des péchés qui se commettent entre tous états - suite\]](#)

## **[E. Bauny. Somme des péchés qui se commettent entre tous états - suite]**

**Auteur : Foucault, Michel**

### **Présentation de la fiche**

Coteb020\_f0432

SourceBoite\_020-12-chem | Bauny

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### **Références éditoriales**

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

---

*Et paroles deshonestes.* 103

L'autre est, quand elles auroiēt experimētē que leurs parens, ou bien ceux qui ont de l'autorité dessus elles, se feroient par le passé offensez de leur froideur : ou bien qu'elles mesmes craindroient que leur éloignement des compagnies, & le refus qu'elles feroient de bailler la main, ou presenter la face, à ceux qu'elles rencontrent, apres vne longue absence, leur deūt apporter quelque notable prejudice, comme seroit de ne trouuer parti, de seruir d'entretien au monde, & de rīsee aux compagnies. *Caict. sur la 2.2. de S. Th. q. 159. a. 4. Leonard. nu. 64.*

Ces deux occurrences exceptées, avec les circonstances que nous y auons joint, ie ne croy point, qu'il soit jamais loisible à femme ou fille, de permettre qu'on les touche avec plaisir en la gorge, ou au sein; 1<sup>o</sup>. pource qu'en ce faisant elles cooperent à l'offense d'autruy, *subministracione materiae*; 2<sup>o</sup>. dautant qu'elles scandalizent ceux qui les voient souffrir sur soy telles priuantez; 3<sup>o</sup>. pource qu'elles-mesmes s'exposent au danger euidēt de se perdre: *Quia tactus & oscula suapte natura tendunt ad delectationem veneream tanquam via & dispositiones, ideoque mortalia peccata esse solent inter personas nullo legitimo coniugij, aut sponsaliorum fœdere iunctas, sicuti docet.*

G iij



pas de verso